

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 30 MAI 2024
à 18 H 30**

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en Salle du Conseil (salle des marronniers) le :

**Jeudi 30 Mai 2024
à 18 H 30**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

---oooOooo---

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 Mars 2024

ORDRE DU JOUR :

Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délibération n° 5.2.2023/54 du 19 Juin 2023 (les documents sont consultables en Mairie, Affaires Générales) –

I – URBANISME

- 1) Classement de parcelles dans le domaine public communal -
- 2) Acquisition d'une partie de la parcelle AO 149 sise 215 chemin de l'Ecole Vieille à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie –
- 3) Acquisition d'une partie de la parcelle AR 36 sise 440 chemin de l'Ecole Vieille à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie –
- 4) Approbation du contrat de mixité sociale à conclure entre la commune de la Roquette sur Siagne, l'Etat, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Etablissement Public Foncier de Provence-Alpes Côte d'Azur –
- 5) Mise en place d'astreintes administratives en matière d'urbanisme – Nouvelle délibération -

II – FINANCES

- 1) Nouvelle convention tripartite financière relative aux interventions d'une psychologue scolaire sur les communes de Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne et la Roquette-sur-Siagne – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document -
- 2) Taxe locale sur la publicité extérieure – Actualisation des tarifs maximaux applicables en 2025 –
- 3) Actualisation des dispositions relatives à la taxe de séjour pour 2025 –
- 4) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes –
- 5) Modification des attributions de compensation –
- 6) Modification des attributions de compensation 2024 -

III – PERSONNEL

- 1) révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) -
- 2) Modification de la périodicité de versement de la prime d'ancienneté des assistantes maternelles –
- 3) Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle -

IV - ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Nouvelle Convention Territoriale Globale 2024-2028 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
- 2) Adhésion au service commun - parc automobile de la CAPG – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention fixant les modalités de fonctionnement et d'organisation de ce service mutualisé –
- 3) Dénomination nouvelles voies, nouveaux parkings, giratoire et aire de jeux de la commune – Décision du Conseil Municipal –

V- QUESTIONS DIVERSES

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE,
Le 23 Mai 2024
P/o le Maire,
Sonia FREGEAC
1^{er} Adjoint

